

# COMPTES SOCIAUX

## RAPPORT DE GESTION DE CARREFOUR ARRÊTÉ PAR LE DIRECTOIRE

Mesdames et Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale mixte (ordinaire et extraordinaire) à l'effet de vous rendre compte de l'activité de votre Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2007 et de soumettre à votre approbation les comptes sociaux et consolidés dudit exercice.

Nous vous proposerons en outre :

- ▶ d'approuver les conventions afférentes aux conditions de départ des mandataires sociaux mises en conformité avec les dispositions de la loi dite TEPA (du 22 août 2007) ;
- ▶ d'autoriser le Directoire à opérer sur les actions de la Société en vue, notamment, d'animer le marché du titre Carrefour par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement ou de consentir des options d'achat

d'actions ainsi que d'attribuer des actions gratuites sous conditions, notamment, de performance et de procéder à des remises ou échanges de titres, lors de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant accès au capital de la Société ou dans le cadre d'opérations de croissance externe ;

- ▶ d'autoriser le Directoire à réduire le capital social, afin de pouvoir annuler, le moment venu, les actions auto-détenues par la Société ;
- ▶ d'autoriser le Directoire à augmenter le capital social en faveur des salariés du groupe Carrefour dans le cadre d'un plan d'actionnariat salarié mondial ;
- ▶ d'autoriser le Directoire à procéder à des attributions gratuites d'actions Carrefour au profit du personnel ou aux dirigeants de la Société et de ses filiales.

### I - ACTIVITÉS ET RÉSULTATS

La société Carrefour assume un rôle de holding, gère à ce titre des participations en France et à l'étranger.

Les produits d'exploitation s'élèvent à 401 millions d'euros et correspondent essentiellement aux refacturations intra-groupe.

Le résultat financier passe de 45 millions d'euros en 2006 à 386 millions d'euros en 2007. Cette augmentation de 341 millions d'euros a pour origine :

- ▶ l'augmentation des dividendes versés par les filiales : 151 millions d'euros ;
- ▶ l'augmentation des reprises de provisions nettes sur titres de participation : 78 millions d'euros ;
- ▶ la comptabilisation d'un produit pour constater l'annulation d'une dette de 228 millions d'euros sur un prêt subordonné à durée indéterminée racheté au cours de l'année 2007 ;
- ▶ l'augmentation des provisions nettes sur les actions propres de (38) millions d'euros ;

- ▶ d'autres éléments pour (78) millions d'euros.

Le résultat exceptionnel s'élève à 4 071 millions d'euros, il est constitué :

- ▶ de la plus-value nette d'apport des titres Fourfinance à Northshore Participation pour 4 444 millions d'euros ;
- ▶ de la plus-value nette d'apport des titres Carrefour Belgium à la société GMR pour 124 millions d'euros ;
- ▶ d'une dotation aux provisions pour dépréciation du mali de fusion Carrefour Promodès de (586) millions d'euros ;
- ▶ de reprises de provisions pour risques de 81 millions d'euros ;
- ▶ d'autres éléments pour 8 millions d'euros.

Le résultat bénéficiaire s'établit à 4 861 628 153,20 euros.

## II - PARTICIPATIONS

### Mouvements de l'exercice

Dans le cadre général d'une simplification de l'organigramme des participations du groupe Carrefour dans les filiales belges, Carrefour a apporté, d'une part, 100 % des titres Fourfinance Holding à la société Northshore Participation et, d'autre part, les 40 % détenus dans Carrefour Belgium à la société GMR.

Ces opérations d'apports ont généré un résultat exceptionnel de 4 568 millions d'euros.

Les autres mouvements significatifs de l'année ont été les augmentations de capital des sociétés suivantes :

- ▶ COSG pour 16 millions d'euros ;
- ▶ Sofinedis pour 7 millions d'euros ;
- ▶ Boedim pour 5 millions d'euros ;
- ▶ PRM pour 5 millions d'euros ;
- ▶ CRFP11 pour 2 millions d'euros.

## III - AFFECTATION DU RÉSULTAT

Nous vous proposons d'affecter et de répartir le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	4 861 628 153,20 €
Majoré du report à nouveau antérieur	360 625 087,72 €
<b>soit</b>	<b>5 222 253 240,92 €</b>

recevrait l'affectation suivante :

Distribution d'un dividende	761 294 933,28 €
Report à nouveau	4 460 958 307,64 €

Le montant du report à nouveau post-affectation du résultat de l'exercice 2006 a été augmenté des dividendes 2006 non versés aux actions auto-détenues.

Le montant du dividende de 761 294 933,28 euros, qui représente un dividende de 1,08 euro par action avant prélèvements sociaux, constitue un revenu éligible à l'abattement de 40 %

mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du Code général des impôts, dans les conditions et limites légales et sous la responsabilité des actionnaires, sous réserve de l'option, par ces derniers, pour le prélèvement libératoire.

Il sera mis en paiement à compter du 23 avril 2008.

En application de la loi, nous vous rappelons que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents et les revenus éligibles à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI, ont été, par action, les suivants :

### Exercice

	Dividende distribué	Revenu éligible à l'abattement visé à l'article 158.3-2° du CGI
2004	0,94 €	0,94 €
2005	1,00 €	1,00 €
2006	1,03 €	1,03 €

## IV - ÉVOLUTION DU CAPITAL

### Opérations sur actions Carrefour

Carrefour associe pleinement les cadres et les dirigeants du Groupe à son développement en leur offrant des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société dont l'émission est réalisée conformément aux dispositions des articles L. 225-177 à L. 225-184 du Code de commerce et dans le cadre des autorisations conférées au Directoire par l'Assemblée Générale extraordinaire.

- ▶ Lors de sa séance du 15 mai 2007, le Directoire a fait usage de l'autorisation que vous lui avez consentie lors de l'Assemblée du 30 avril et a décidé de la mise en place d'un plan d'options sur actions de la société Carrefour portant sur un total de 4 355 800 options d'achat.  
Au cours de l'exercice 2007, 3 454 475 options ont été levées, à un prix moyen pondéré de 37,57 euros par titre.
- ▶ Dans le cadre de la couverture des plans d'options d'achat d'actions et d'attribution d'actions gratuites

décidés par le Directoire, Carrefour a procédé au cours de l'exercice à l'achat de 14 396 913 actions à un prix moyen pondéré de 44,47 euros par titre représentant un coût total de 640 259 497,41 euros.

- ▶ Parallèlement, le Directoire a fait bénéficier certains salariés et mandataires sociaux de l'octroi d'actions gratuites sous conditions de présence et/ou de performance pour un nombre total de 652 000 actions.
- ▶ Enfin, dans le cadre d'un contrat AFEI conclu avec un prestataire de services d'investissement afin d'assurer la liquidité du titre, votre Société a acheté 15 010 573 actions, qu'elle a revendues en totalité avant la clôture de l'exercice.

Afin d'être en mesure de continuer à associer dirigeants et salariés du Groupe au développement de celui-ci, le Directoire vous demande de renouveler l'autorisation d'opérer sur les titres de la Société, conformément aux dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce.

Le prix maximum d'achat pour les actions serait fixé à 65 euros et le nombre maximum de titres susceptibles d'être achetés serait de 70 000 000 (soit environ 10 % du capital). L'autorisation dont nous sollicitons le renouvellement prendrait effet pour une durée de 18 mois à compter de ce jour.

### Réduction du capital

Nous vous demandons d'autoriser le Directoire, en application des dispositions de l'article L. 225-209 du Code de commerce, à réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, sur ses seules délibérations et aux époques qu'il appréciera, par annulation d'actions déjà détenues par la Société (correspondant, par exemple, à des options d'achat d'actions qui n'auraient pas été exercées) et/ou qu'elle pourrait acheter dans le cadre du renouvellement de l'autorisation visée plus haut.

Conformément à la loi, la réduction ne pourra porter sur plus de 10 % du capital social.

### Actionnariat des salariés

Nous vous informons que les salariés du Groupe, par l'intermédiaire des Fonds communs de placement d'entreprise, détenaient 1,08 % du capital de la Société à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, afin de développer l'actionnariat salarié, de partager les fruits de la performance du Groupe, motiver/fidéliser les collaborateurs, d'aligner les intérêts des salariés sur ceux des actionnaires, nous vous proposons la mise en place d'un plan d'actionnariat salarié mondial, pour une durée de 5 ans, les actions émises pouvant l'être moyennant une décote de 20 % par rapport à la moyenne des premiers cours constatés à la Bourse de Paris pour les actions de la Société lors des vingt séances de Bourse précédant le jour de la fixation de la date d'ouverture de la souscription, et assorti d'un effet de levier.

Enfin, le Directoire vous demande de l'autoriser à procéder à des attributions gratuites d'actions, assorties ou non de conditions de performance, au profit du personnel ou des dirigeants de la Société et de ses filiales, le nombre total d'actions attribuées gratuitement ne pouvant représenter plus de 0,2 % du capital social au jour de la décision du Directoire, l'attribution des actions à leurs bénéficiaires devenant définitive au terme d'une période d'acquisition minimale de 2 ans, la durée minimale de l'obligation de conservation des actions par les bénéficiaires étant fixée à 2 ans à compter de l'attribution définitive des actions.

### Opérations effectuées par les dirigeants sur les titres de la Société

En application des dispositions de l'article 223-26 du Règlement général de l'AMF, nous vous informons que, dans le cadre des opérations réalisées au cours de l'exercice 2007 par les personnes visées par l'article 621-18-2 du Code monétaire et financier, 338 340 actions de la Société ont été acquises, pendant que 105 000 actions étaient cédées.

## V - INFORMATIONS VISÉES À L'ARTICLE 233-13 DU CODE DE COMMERCE

Nous vous avisons qu'à la clôture de l'exercice 2007 :

- ▶ la société Comet BV – dont le siège social est à Amsterdam (1017 BT) Herengracht 483 – détenait plus du dixième du capital social et plus des trois vingtièmes des droits de vote ;
- ▶ la société Blue Capital – dont le siège social est à Luxembourg (1475) 1 rue du Saint-Esprit – détenait plus du vingtième du capital social et des droits de vote.

## VI - INFORMATIONS VISÉES À L'ARTICLE 225-100 DU CODE DE COMMERCE

Les membres du Directoire bénéficient d'une clause de départ dont les dispositions sont les suivantes :

En cas de cessation des fonctions de membre du Directoire, que cette cessation intervienne :

- ▶ en cas de révocation ou non-renouvellement des fonctions de membre du Directoire de la Société, hors démission, mise ou départ à la retraite ou cas de force majeure, et sauf pour faute grave ou lourde,
- ▶ ou suite à la démission du membre du Directoire, si celle-ci fait suite au non-renouvellement ou à la révocation de

son mandat social, une indemnité égale à deux années de rémunération sera versée au membre du Directoire, en supplément de toute indemnité légale ou conventionnelle de licenciement.

Dans le cas particulier où la cessation des fonctions de membre du Directoire interviendrait selon l'une des deux hypothèses visées ci-dessus dans les 12 mois suivant un changement de contrôle du groupe Carrefour :

- ▶ le montant de l'indemnité de départ sera porté à 30 mois de rémunération,

- ▶ et la condition de présence relative aux attributions de stock-options dont le membre du Directoire serait bénéficiaire à la date de notification de la cessation des fonctions sera levée.

La notion de prise ou changement de contrôle s'entend des hypothèses dans lesquelles une (ou plusieurs) personne(s), agissant seule(s) ou de concert vient ou viennent à acquérir ou détenir le contrôle de la Société au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce.

La rémunération annuelle prise en compte pour déterminer le montant de cette indemnité sera la moyenne annuelle brute des rémunérations fixes et bonus, en ce compris primes sur objectifs (à l'exclusion des primes d'expatriation, avantages en nature et remboursements de frais personnels ou professionnels et système d'actionariat tels que actions de performance, actions gratuites et stock-options) versés au titre de tout contrat de travail et tout mandat social au sein du groupe Carrefour, par toute société du groupe Carrefour, au cours des vingt-quatre mois précédant la cessation des fonctions.

Toutefois, le versement de l'indemnité décrite ci-dessus en cas de cessation des fonctions de membre du Directoire n'interviendra que sous réserve que, à périmètre constant et changes constants, la moyenne de la progression, d'une part, du chiffre d'affaires du groupe Carrefour, d'autre part, de l'EBIT du groupe Carrefour, au titre des deux derniers exercices clos précédant la cessation des fonctions, soit positive.

Si la moyenne d'une seule des deux variables visées ci-dessus est positive sur la période précitée, l'indemnité de cessation des fonctions sera limitée à douze mois de rémunération telle que définie ci-dessus, portée à dix-huit mois en cas de changement de contrôle tel que décrit ci-avant.

Ainsi par exemple, en cas d'offre publique et pour autant que les mandataires sociaux soient révoqués, licenciés ou démissionnent dans les 12 mois de la réalisation de ladite offre publique, la Société sera tenue de verser à chacun d'eux, outre les indemnités légales ou conventionnelles, une indemnité égale à 30 mois de leur rémunération et de leur conserver le bénéfice des options d'achat d'actions dont ils sont titulaires.

## VII - DISPOSITIONS DE LA LOI DITE « NRE » (Nouvelles régulations économiques)

### Direction Générale

Nous vous rappelons que par décision de l'Assemblée Générale du 20 avril 2005, la Société est devenue une société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance. Les pouvoirs respectifs du Conseil de Surveillance et du Directoire reposent sur une distinction nette entre les fonctions de direction et le contrôle de cette direction :

- ▶ le Conseil de Surveillance, dont les membres, nécessairement actionnaires, sont désignés par l'Assemblée Générale, désigne les membres du Directoire, exerce un contrôle permanent de la gestion du Directoire (lequel lui présente chaque trimestre un rapport sur l'activité et lui communique les documents de gestion prévisionnels) et autorise préalablement certaines opérations importantes (stratégiques, financières, juridiques) ;
- ▶ le Directoire, organe collégial dont les membres sont désignés (et révoqués le cas échéant) par le Conseil de Surveillance, est investi des pouvoirs les plus larges pour agir en toutes circonstances au nom de la Société, dans la seule limite des pouvoirs attribués à l'Assemblée et au Conseil de Surveillance. Il est en charge de la gestion et du développement de la Société tout en se plaçant sous le contrôle du Conseil de Surveillance.

### Liste des fonctions des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 (4<sup>e</sup> alinéa) du Code de commerce, vous trouverez ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toute société par chacun des mandataires sociaux au cours de l'exercice :

### ■ Membres du Conseil de Surveillance

#### **Robert Halley**

Administrateur de Citra SA.

#### **Anne-Claire Taittinger**

Senior Advisor de Wefcos – Womens Forum, Administrateur de Dexia, de Club Méditerranée et de Baccarat.

#### **René Abate**

Associé Gérant de Delphen SàRL, et membre du Conseil d'Administration du Laboratoire Français du Fractionnement et des Biotechnologies.

#### **Sébastien Bazin**

Directeur Général Exécutif de Colony Europe, Président du Conseil d'Administration et Directeur Général de la société d'Exploitation Sports et Événements Holding Sports et Événements, Administrateur de Accor et de France Animation, membre du Conseil de Surveillance de ANF (Les Ateliers du Nord de la France), Président (SAS) de Colwine, Colbison, SAIP, Colfilm et Spazio, Directeur Général (SAS) de Toulouse Canceropole, Gérant (SàRL) de CC Europe Invest et Colmassy, Administrateur (SAS) de Mooncoop, membre du Conseil de Surveillance (SAS) de Groupe Lucien Barrière.

#### **Nicolas Bazire**

Directeur Général de Groupe Arnault SAS et Directeur Développement et Acquisitions de LVMH – Moët Hennessy Louis Vuitton-, Administrateur de LVMH – Moët Hennessy Louis Vuitton-, membre du Conseil de Surveillance de Rothschild & Cie Banque SCS France, Administrateur de IPSOS.

**Jean-Martin Folz**

Président de l'AFEP, Administrateur de Société Générale, Saint-Gobain, Alstom et de Solvay (Belgique), Membre du Conseil de Surveillance de AXA.

**José Luis Leal-Maldonado**

Administrateur de Saint-Gobain, de Saint-Gobain Cristalera Española, de CEPSA et de Renault Espagne, Président de « Dialogo », association d'amitié hispano-française et de Acción Contra el Hambre, Vice-président de la Fundación Abril Martorell et membre du Real Patronato del Museo del Prado et de la Fundación Duques de Soria.

**Amaury de Sèze**

Président du Conseil de Surveillance de PAI Partners (jusqu'en octobre 2007), Administrateur de Eiffage, Erbe, Gapeco, Groupe Industriel Marcel-Dassault, PAI Europe III General Partner, PAI Europe IV General Partner, PAI Europe IV UK General Partner, PAI Europe V General Partner, PAI Partners Srl, Power Corporation du Canada, et Pargesa Holding SA Membre du Conseil de Surveillance de Gras Savoye et Publicis Groupe.

## ■ Membres du Directoire

**José Luis Durán**

Vice-président de Dia SA, Administrateur de Carrefour Marinopoulos, Centros Comerciales Carrefour et Presicarre.

**Jacques Beauchet**

Président de GS SpA, Administrateur de Carrefour Marinopoulos et Distributis.

**Javier Campo**

Président de Dia SA et de Finandia EFC, Vice-président de Dia Sabanci et Administrateur de Dia Portugal.

**José Maria Folache**

Président de Norfin Holder, de Carrefour Europe, de Carrefour Marchandises Internationales et de Carrefour World Trade, Vice-président de Centros Comerciales Carrefour, Administrateur de Carrefour Belgium, GS SpA, Carrefour Marinopoulos, Carrefour Sabanci Ticaret Merkezi AS et Distributis.

**Guy Yraeta**

Président de Carrefour France, de Carrefour Hypermarchés France et de Sogara, Administrateur de Hyparlo, Membre du Comité de Direction de Grands Magasins Labryère (GML) et de Carcoop.

## Rémunération des mandataires sociaux

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, sont indiquées ci-après les rémunérations totales, y compris les avantages de toute nature, versées durant l'exercice 2007 par la Société et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce à chaque mandataire social, savoir :

### ■ Membres du Directoire

La rémunération des membres du Directoire a été décidée par le Conseil de Surveillance (sur la base des travaux menés par le Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'entreprise).

La rémunération du Président du Directoire comprend une part fixe et une part variable, qui pourra atteindre 100 % de la rémunération fixe si les objectifs prévus au budget sont réalisés et davantage en cas de dépassement, avec un butoir à 200 %. La part variable est fonction de trois objectifs : le chiffre d'affaires Groupe, l'Activity Contribution Groupe et la réalisation d'objectifs qualitatifs définis par le Conseil de Surveillance.

La rémunération de l'ensemble des membres du Directoire comprend une partie fixe (composée de 75 000 euros au titre du mandat social et le solde en rémunération des responsabilités opérationnelles ou fonctionnelles propres à chacun) et une part variable de 100 % de la rémunération fixe, si les objectifs de budget sont réalisés, et davantage en cas de dépassement, avec un butoir à 200 %. La part variable est fonction de trois objectifs : le chiffre d'affaires Groupe, l'Activity Contribution Groupe et la réalisation d'objectifs qualitatifs définis par le Président du Directoire.

Les membres du Directoire ont été bénéficiaires d'un plan d'attribution d'actions gratuites présentant les caractéristiques suivantes :

- ▶ attribution d'actions gratuites pour un montant cible de 90 000 actions Carrefour et un montant maximum de 180 000 actions Carrefour ;
- ▶ conditions du plan :
  - 1/ condition de présence au 14 mai 2009 inclus et conditions de performance,
  - 2/ les conditions de performance sont ainsi définies : à chaque bénéficiaire seront attribuées 3 enveloppes d'actions potentiellement acquises, également réparties et associées chacune à un « panier d'actions ».

L'attribution effective des enveloppes d'actions à l'issue de la période dépendra de la performance de la valeur Carrefour relativement à la performance des valeurs de chaque panier.

Les 3 paniers d'actions de référence sont ainsi désignés : groupe « Retail », groupe « CAC 40 » et groupe « Consumer Goods ». L'indice de performance retenu est le « Total Shareholder Return » (TSR), c'est-à-dire le taux de rentabilité de l'action en 2007 et 2008, intégrant d'une part l'écart de valeur de l'action mesuré sur la période (plus-/moins-value), et d'autre part les dividendes reçus par action sur la même période, le tout rapporté à la valeur d'ouverture.

Le nombre d'actions effectivement acquises sera fonction du classement du TSR de l'action Carrefour au sein de chacun des 3 paniers d'actions (Retail, CAC 40 et Consumer Goods), selon le barème précisé ci-après :

<b>RETAIL</b>	<b>Class<sup>1</sup> / Groupe Retail</b>	<b>% d'actions dont la propriété sera transférée</b>
	1 <sup>er</sup>	100
	4 <sup>e</sup> (place médiane)	30
	5 <sup>e</sup> à 7 <sup>e</sup>	0
<b>CAC 40</b>	<b>Class<sup>1</sup> / Groupe CAC40</b>	<b>% d'actions dont la propriété sera transférée</b>
	1 <sup>er</sup>	100
	20 <sup>e</sup> (place médiane)	30
	21 <sup>e</sup> à 40 <sup>e</sup>	0
<b>CONS. GOODS</b>	<b>Class<sup>1</sup> / Groupe Consumer</b>	<b>% d'actions dont la propriété sera transférée</b>
	1 <sup>er</sup>	100
	9 <sup>e</sup> (place médiane)	30
	9 <sup>e</sup> à 15 <sup>e</sup>	0

Il est précisé que la progression sera considérée comme linéaire entre la première place et la place médiane.

Les actions acquises seront cessibles à partir du 15 mai 2011.

Les membres du Directoire ont été bénéficiaires d'un plan d'attribution d'options d'achat d'actions dont les conditions étaient les suivantes :

- ▶ plan d'options d'achat d'actions portant sur l'attribution de 470 000 options ;
- ▶ prix d'exercice : 56,40 euros ;
- ▶ durée du plan : 7 ans (du 15 mai 2007 au 14 mai 2014) ;
- ▶ durée d'inaccessibilité : 4 ans ;
- ▶ à l'intérieur de la période de 7 ans définie ci-dessus, compte tenu des conditions d'exercice rappelée plus haut, les options offertes pourront donc être exercées (sous réserve des cas particuliers visés au point ci-après) selon le calendrier suivant :
- ▶ 50 % des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2009,
- ▶ 75 % des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2010,
- ▶ 100 % des options pourront être exercées à compter du 15 mai 2011,

- ▶ conditions d'exercice : le licenciement ou la démission d'un bénéficiaire entraîne la caducité de ses options non exerçables à la date de notification du licenciement ou de la démission, sauf décision contraire du Conseil de Surveillance de Carrefour.

Les membres du Directoire bénéficient tous d'avantages en nature consistant dans l'usage d'une voiture de fonction.

En application des articles L. 225-185 et L. 225-197-1 du Code de commerce, le Conseil de Surveillance a fixé à 1/3 de la plus-value d'acquisition nette générée par l'exercice des options attribuées ou par l'acquisition des actions gratuites attribuées le nombre d'actions que les membres du Directoire sont tenus de conserver au nominatif jusqu'à cessation de leurs fonctions.

Lorsque la quantité d'actions (issue des levées d'options ou d'actions gratuites acquises) détenues par le mandataire social représente au moins quatre années de sa rémunération annuelle fixe, la quantité est ramenée à 10 % de la plus-value d'acquisition nette.

#### Clause de départ

Les membres du Directoire bénéficient d'une clause de départ dont les conditions sont détaillées dans le paragraphe VI ci-avant.

Les rémunérations perçues au titre de l'exercice 2007 ont donc été les suivantes :

	José Luis Duran	Jacques Beauchet	Javier Campo	José Maria Folache	Guy Yraeta
<b>Rémunération fixe</b>					
2006	1 265 000 €	551 250 €	682 500 €	630 000 €	603 750 €
2007	1 265 000 €	580 000 €	725 000 €	630 000 €	603 750 €
<b>Bonus</b>					
2006 (versé en 2007)	1 138 500 €	408 378 €	481 344 €	445 438 €	434 700 €
2007 (versé en 2008)	1 100 137 €	531 638 €	608 745 €	494 495 €	497 790 €
<b>Actions gratuites</b>					
2006 - Attribution cible	60 000	40 000	40 000	40 000	40 000
2006 - Attribution maximale	75 000	50 000	50 000	50 000	50 000
2007 - Attribution cible	30 000	15 000	15 000	15 000	15 000
2007 - Attribution maximale	60 000	30 000	30 000	30 000	30 000
<b>Options d'achat d'actions</b>					
2006	100 000	65 000	65 000	65 000	65 000
2007	130 000	85 000	85 000	85 000	85 000

Ce tableau appelle les observations suivantes :

- ▶ José Maria Folache bénéficie d'un avantage en nature consistant dans la mise à disposition d'un logement pour un coût estimé à 80 000 euros pour 2007 (70 000 euros pour 2006).
- ▶ il est précisé que les membres du Directoire de Carrefour ne bénéficient d'aucun système de retraite supplémentaire.

### Jetons de présence alloués aux membres du Conseil de Surveillance de la Société

Conformément à la décision du Conseil de Surveillance du 7 juillet 2005, les jetons de présence sont calculés mensuellement et versés en deux fois (octobre et avril).

Le montant des jetons de présence est fixé à 50 000 euros par membre du Conseil. Cette somme est augmentée de 15 000 euros pour rémunérer les fonctions de Président du Conseil, de Vice-président et de Président de Comité (Comité des Rémunérations, des Nominations et de la Gouvernance d'Entreprise et Comité d'Audit). Les fonctions de Président de Comité, de Vice-président et de Président du Conseil sont rémunérées *pro rata temporis*.

Au cours de l'exercice 2007, les jetons de présence versés aux membres du Conseil de Surveillance (en avril et octobre) ont été les suivants :

Robert Halley (Président)	82 500 €
Amaury de Sèze (Vice-président)	70 000 €
Anne-Claire Taittinger (Pdt CRNGE)	57 500 €
Jean-Martin Folz (Pdt CAudit)	32 500 €
José Luis Leal Maldonado	57 500 €
René Abate	50 000 €
René Brillet	50 000 €
Bernard Bontoux (représentant Comet BV)	25 000 €
Pierre-Jean Brénugat (représentant Halley Participations)	25 000 €
Sébastien Bazin	25 000 €
Nicolas Bazire	25 000 €

Monsieur Luc Vandeveld, Président du Comité de Surveillance jusqu'au 7 mars 2007, a perçu une somme de 62 500 euros au titre de jetons de présence correspondants à la période comprise entre octobre 2006 et mars 2007.

Ce tableau appelle les commentaires suivants :

Comme indiqué ci-avant, les jetons de présence sont versés à leurs bénéficiaires par moitié en avril et en octobre de chaque année. Les chiffres ci-dessus correspondent donc aux sommes versées en avril et octobre 2007. Messieurs Bazin, Bazire et Folz ainsi que les sociétés Comet BV et Halley Participations, ayant été nommés en qualité de membres du Conseil de Surveillance par l'Assemblée Générale du 30 avril 2007, n'ont perçu des jetons de présence qu'au seul mois d'octobre 2007.

Eu égard aux changements intervenus dans la composition du Conseil ainsi qu'à la modification des règles de calcul du montant des jetons de présence intervenue en 2007, les chiffres

donnés ci-dessus ne concernent que l'exercice 2007, puisque la comparaison avec l'exercice 2006 n'aurait aucun sens.

## VIII - ÉVOLUTION RECENTE

---

Lors de la séance du Conseil de Surveillance du 22 janvier 2008, les membres du Conseil de Surveillance ont nommé Messieurs Gilles Petit et Thierry Garnier en qualité de membres du Directoire.

Aux termes d'un communiqué en date du 5 mars 2008, le Groupe Familial Halley a annoncé que les sociétés Comet BV et Halley Participations démissionneront de leur mandat de membre du Conseil de Surveillance avec effet du 15 avril 2008.

Les perspectives des premiers mois de l'année en cours ainsi que l'activité et les résultats de l'ensemble de la Société, de ses filiales et des sociétés qu'elle contrôle par branche d'activité sont évoquées dans le rapport sur la gestion du Groupe.

Le Directoire

# COMPTES SOCIAUX

BILAN AU 31 DÉCEMBRE

Notes	2007			2006 Net	2005 Net	
	Brut	Amortissements & provisions	Net			
( en millions d'euros )						
<b>ACTIF</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>	16 847	2 825	14 022	14 590	14 573	
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Terrains	2	-	2	2	2	
Constructions	2	1	1	1	2	
Autres immobilisations corporelles	3	2	1	2	5	
<b>Immobilisations financières</b>						
Participations et créances rattachées	23 923	451	23 472	18 765	18 558	
Prêts et autres immobilisations financières	594	-	594	594	677	
<b>Actif immobilisé</b>	<b>3</b>	<b>41 371</b>	<b>3 279</b>	<b>33 954</b>	<b>33 817</b>	
Créances	4	1 251	97	581	471	
Valeurs mobilières de placement	5	866	133	1 193	1 135	
Disponibilités	5	-	-	2	136	
Comptes de régularisation	4	29	-	4	4	
<b>Actif circulant</b>		<b>2 146</b>	<b>230</b>	<b>1 780</b>	<b>1 746</b>	
<b>Total actif</b>		<b>43 517</b>	<b>3 509</b>	<b>40 008</b>	<b>35 734</b>	<b>35 563</b>

Notes	Avant répartition			Après répartition		
	2007	2006	2005	2007	2006	2005
( en millions d'euros )						
<b>PASSIF</b>						
Capital social	6	1 762	1 762	1 762	1 762	1 762
Primes d'émission et de fusion		15 953	15 953	15 953	15 953	15 953
Écart de réévaluation		-	-	-	-	-
Réserve légale		179	179	179	179	179
Réserves réglementées		378	378	378	378	378
Autres réserves		187	187	187	187	187
Report à nouveau		361	598	4 461	357	597
Résultat de l'exercice		4 862	485	Affecté	Affecté	Affecté
Provisions réglementées	7	23	33	23	33	15
<b>Capitaux propres</b>		<b>23 705</b>	<b>19 575</b>	<b>22 943</b>	<b>18 849</b>	<b>19 071</b>
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>7</b>	<b>274</b>	<b>373</b>	<b>274</b>	<b>373</b>	<b>345</b>
<b>Dettes financières</b>						
Emprunts obligataires		8 214	7 960	8 214	7 960	7 969
Emprunts auprès des établissements de crédits		2 470	6 600	2 470	6 600	6 518
Emprunts et dettes financières divers		10	1	10	1	43
<b>Dettes d'exploitation</b>				-	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		263	215	263	215	206
Dettes fiscales et sociales		19	192	19	192	221
Autres dettes d'exploitation		-	-	-	-	1
<b>Dettes diverses</b>				-	-	-
Autres dettes diverses		5 053	812	5 815	1 538	1 183
Comptes de régularisation		-	6	-	6	6
<b>Dettes</b>	<b>8</b>	<b>16 029</b>	<b>15 786</b>	<b>16 791</b>	<b>16 512</b>	<b>16 147</b>
<b>Total passif</b>		<b>40 008</b>	<b>35 734</b>	<b>40 008</b>	<b>35 734</b>	<b>35 563</b>

## COMPTE DE RÉSULTAT

(en millions d'euros)	2007	2006	2005
Reprises sur amortissements et transferts de charges	5	9	7
Autres produits	396	397	394
<b>Total produits d'exploitation</b>	<b>401</b>	<b>406</b>	<b>401</b>
Autres achats et charges externes	(359)	(378)	(393)
Traitements et salaires, charges sociales	(6)	(8)	(26)
Dotations d'exploitation aux amortissements et provisions	(38)	(39)	(51)
Impôts, taxes et autres charges d'exploitation	(7)	(4)	(8)
<b>Total charges d'exploitation</b>	<b>(410)</b>	<b>(429)</b>	<b>(478)</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(9)</b>	<b>(23)</b>	<b>(77)</b>
<b>Quote-part sur opérations faites en commun</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>(1)</b>
Produits de participations	737	586	1 230
Autres intérêts et produits assimilés, produits de cession de VMP	458	395	128
Reprises sur provisions	135	35	500
<b>Total produits financiers</b>	<b>1 330</b>	<b>1 016</b>	<b>1 858</b>
Dotations aux provisions	(124)	(62)	(187)
Intérêts et charges assimilées	(821)	(909)	(988)
<b>Total charges financières</b>	<b>(945)</b>	<b>(971)</b>	<b>(1 175)</b>
<b>Résultat financier</b>	<b>385</b>	<b>45</b>	<b>683</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>376</b>	<b>22</b>	<b>605</b>
Résultat exceptionnel sur opération de gestion	(3)	1	(10)
Résultat exceptionnel sur opération en capital	4 565	192	(181)
Dotations et reprises d'amortissements et de provisions	(491)	(23)	(23)
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>4 071</b>	<b>170</b>	<b>(214)</b>
<b>Participation des salariés aux fruits de l'expansion</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
<b>Impôts sur les bénéfices</b>	<b>415</b>	<b>293</b>	<b>354</b>
<b>Résultat net</b>	<b>4 862</b>	<b>485</b>	<b>745</b>

TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

(en millions d'euros)

	2007	2006	2005
<b>Résultat net</b>	4 862	485	745
Dotation aux amortissements	14	23	51
Dotation (nette) aux provisions	366	58	(297)
Plus et moins-values sur cessions d'immobilisations	(4 567)	(193)	179
Autres variations	-	4	-
<b>Trésorerie brute issue des opérations</b>	<b>675</b>	<b>377</b>	<b>678</b>
Variation des autres créances et dettes	(235)	28	(124)
Autres mouvements	-	-	-
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'exploitation</b>	<b>440</b>	<b>405</b>	<b>554</b>
Acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	(38)	(35)	(30)
Acquisitions des titres de participation	(35)	(509)	(160)
Cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	3	4
Cessions de titres de participations	-	509	132
Variation des autres immobilisations financières	-	-	25
Autres	-	-	-
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations d'investissement</b>	<b>(73)</b>	<b>(32)</b>	<b>(29)</b>
Augmentation et réduction des capitaux propres	-	-	43
Dividendes versés	(722)	(705)	(655)
Augmentation nette de l'endettement	1 230	(138)	343
Variation des créances et dettes intragroupe	(1 364)	413	(392)
<b>Variation de la trésorerie issue des opérations de financement</b>	<b>(856)</b>	<b>(430)</b>	<b>(661)</b>
<b>Variation nette de la trésorerie</b>	<b>(489)</b>	<b>(57)</b>	<b>(136)</b>
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	1 222	1 279	1 415
Trésorerie à la clôture de l'exercice	733	1 222	1 279
<b>Variation nette de la trésorerie au bilan</b>	<b>(489)</b>	<b>(57)</b>	<b>(136)</b>

# ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

## NOTE 1

### Principes comptables

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés conformément aux principes et méthodes définis par le règlement 99-03 du Comité de la Réglementation Comptable, homologué par l'arrêté du 22 juin 1999.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels et aux hypothèses de base suivantes :

- ▶ continuité de l'exploitation,
- ▶ indépendance des exercices,
- ▶ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

**Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie économique prévue du bien :**

#### Constructions

Logiciels	3 à 5 ans
Matériels informatiques	3 ans
Agencements et aménagements des constructions	8 ans

#### Autres

3 à 10 ans

Les actifs corporels et incorporels, dont les perspectives de rentabilité future ne permettent plus de recouvrer leur valeur nette comptable, font l'objet d'une dépréciation. Celle-ci est déterminée par comparaison de la valeur nette comptable de l'actif avec le montant le plus élevé entre la valeur d'utilité et la valeur de marché.

### Participations et créances rattachées

Leurs valeurs brutes sont enregistrées à leur coût d'acquisition.

Ces actifs sont dépréciés au regard de leur valeur de marché ou de leur valeur d'utilité. La valeur d'utilité est estimée sur la base de prévisions raisonnables d'exploitation.

### Prêts et autres immobilisations financières - Créances

Les prêts et autres immobilisations financières ainsi que les créances figurent à l'actif pour leur valeur nominale.

La règle d'évaluation utilisée pour établir ces comptes est celle des coûts historiques.

Les méthodes d'évaluation n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

### Immobilisations

Les immobilisations incorporelles sont constituées essentiellement des logiciels évalués à leur coût d'acquisition et de production, de fonds de commerce évalués à leur valeur d'apport et d'un mali de fusion issu de la fusion Carrefour-Promodès en 2000. Des tests de dépréciation de ce mali et des fonds de commerce sont mis en œuvre à chaque clôture afin de vérifier que leurs valeurs nettes comptables n'excèdent pas leurs valeurs recouvrables.

Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire, compte tenu des perspectives de recouvrement, est inférieure à la valeur comptable.

Les créances correspondent pour l'essentiel à des prestations de service dont le fait générateur est constitué par la réalisation de la prestation.

### Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement comprennent principalement des actions Carrefour et des primes versées sur achats de calls destinés à couvrir des plans de stocks options. Ainsi que des fonds communs de placement et des certificats de dépôt qui sont enregistrés à leur coût d'acquisition ou à leur valeur de marché si celle-ci est inférieure à ce coût.

Le détail au 31 décembre est présenté en note 5.

## Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice, à l'exception de celles ayant fait l'objet de couverture. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est, le cas échéant, portée au bilan en "Comptes de régularisation".

## Indemnités de départ à la retraite

Une indemnité de départ est versée aux personnes travaillant dans la société jusqu'à leur retraite. La totalité des droits acquis par les personnes concernées est prise en charge. Les paramètres de calcul de la provision pour engagements de retraite sont les suivants :

Évolution des salaires : 2,5 %

Taux de charges salariales : 45 %

Taux d'actualisation : 5,15 %

Table de mortalité : TH TF 00-02

## Impôt sur les bénéfices

Carrefour est la société tête de groupe du périmètre d'intégration fiscale.

Chaque société intégrée fiscalement est replacée dans la situation qui aurait été la sienne si elle avait été imposée séparément.

L'économie ou la charge d'impôt complémentaire résultant de la différence entre l'impôt dû par les filiales intégrées et l'impôt résultant de la détermination du résultat d'ensemble est enregistrée par Carrefour.

Le taux de l'impôt sur les sociétés est de 33,33 %. La contribution additionnelle sur les bénéfices est de 3,3 % de l'impôt au taux de droit commun, abattement fait de 763 000 euros.

## NOTE 2

### Événements significatifs

#### ■ Résultat Exceptionnel

Dans le cadre général d'une simplification de l'organigramme des participations du groupe Carrefour dans les filiales belges, Carrefour a apporté 100 % des titres Fourfinance Holding à la société Northshore participation et les 40 % détenus dans Carrefour Belgium à la société GMR. Les plus-values comptabilisées ont généré les impacts suivants :

- ▶ apport des titres Fourfinance Holding à la société Northshore : 4 444 millions d'euros,

### Informations sur les risques

#### ■ Risques de taux et risque de change

Les couvertures de risque de taux d'intérêt utilisées par Carrefour visent à limiter les effets des fluctuations des taux d'intérêt sur l'endettement à taux variable.

Ces couvertures sont réalisées au moyen d'instruments financiers de gré à gré avec des contreparties bancaires de premier rang. Les instruments financiers utilisés sont principalement des swaps et des options de taux, ainsi que des achats et ventes à terme de devises.

Les résultats dégagés sur ces instruments sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats sur les éléments couverts. Dans le cas d'opérations non adossées à des transactions certaines, les pertes latentes lors de l'arrêt des comptes sont provisionnées.

Les instruments utilisés au 31 décembre sont présentés en note 10.

#### ■ Risques sur actions

Le risque de marché existe sur les actions Carrefour destinées à couvrir les plans de stocks options. La valeur de marché de ces actions est déterminée en retenant la valeur la plus faible entre le prix de levée des options ou la moyenne du cours de bourse du mois de décembre.

Le détail est donné dans la note 5.

### Provisions

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation de la société à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

- ▶ apport des titres Carrefour Belgium à la société GMR : 124 millions d'euros.

Une dépréciation de (586) millions d'euros a été comptabilisée à la suite de la mise en œuvre d'un test de dépréciation du mali de fusion Carrefour Promodes.

Carrefour a également procédé à une reprise de provision pour risques de 81 millions d'euros.

Les autres éléments exceptionnels s'élèvent à 8 millions d'euros.

Ainsi le résultat exceptionnel 2007 s'élève à 4 071 millions d'euros.

## ■ Résultat Financier

Le résultat financier augmente, en 2007 par rapport à 2006, de 341 millions d'euros en raison :

- ▶ de la progression des dividendes reçus des filiales : 151 millions d'euros ;
- ▶ de la comptabilisation d'un produit pour constater

l'annulation d'une dette de 228 millions d'euros sur un prêt subordonné à durée indéterminée racheté au cours de l'année 2007 ;

- ▶ de la variation des autres éléments financiers de 38 millions d'euros.

Ainsi le résultat financier 2007 s'élève à 385 millions d'euros.

## NOTE 3

### Actif immobilisé (hors provisions détaillées dans la note 7)

(en millions d'euros)		Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Immobilisations brutes</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier		16 815	7	19 914	36 736
Acquisitions		37	1	9 324	9 362
Sorties de l'actif		(5)	(1)	(4 722)	(4 728)
<b>TOTAL au 31 décembre 2007</b>	<b>A</b>	<b>16 847</b>	<b>7</b>	<b>24 516</b>	<b>41 370</b>
<b>Amortissements</b>					
Au 1 <sup>er</sup> janvier		2 219	2	-	2 221
Dotations de l'exercice		24	1	-	25
Diminutions sur sorties de l'actif		(4)		-	(4)
<b>TOTAL au 31 décembre 2007</b>	<b>B</b>	<b>2 239</b>	<b>3</b>	<b>-</b>	<b>2 242</b>
<b>TOTAL NET</b>	<b>A - B</b>	<b>14 608</b>	<b>4</b>	<b>24 516</b>	<b>39 128</b>

## NOTE 4

### Actif circulant

#### ■ État des échéances des créances

(en millions d'euros)	Montant brut	Moins d'un an
Créances de l'actif circulant	1 251	1 251
Comptes de régularisation	29	29
	<b>1 280</b>	<b>1 280</b>

Les comptes de régularisation intègrent des primes de remboursement des obligations pour un montant de 17 millions d'euros. Ces primes sont amorties sur la durée de remboursement des emprunts auxquelles elles sont attachées.

## NOTE 5

### Valeurs mobilières de placement

Ce poste comprend :

- ▶ des actions Carrefour pour 510 millions d'euros acquises pour servir des plans d'options d'achats. La moins-value latente sur ces titres est provisionnée au 31 décembre 2007 pour 42 millions d'euros .
- ▶ des primes versées sur des options d'achats d'actions Carrefour pour 143 millions d'euros, dans le cadre de plans
- ▶ des options d'achats d'actions non levées au 31/12/2007. La valeur de ces primes est provisionnée pour un montant de 91 millions d'euros au 31/12/2007 .
- ▶ des fonds communs de placement monétaires pour 112 millions d'euros.
- ▶ des bons de capitalisation pour 101 millions d'euros.

NOTE 6

## Capitaux propres

### ■ Capital social

Le capital social est constitué par 704 902 716 actions d'une valeur nominale de 2.50 euros.

### ■ Participation de l'émetteur à un groupe d'entreprises

L'émetteur ne participe pas à un groupe d'entreprises. Par ailleurs, l'émetteur ne subit aucune dépendance à l'égard de brevet et licences ou de contrats quelle qu'en soit la nature (commerciale, industrielle...).

### ■ Proposition d'affectation du résultat (les dividendes sont prescrits dans les conditions légales)

(en millions d'euros)

Origine	
Report à nouveau	361
Résultat de l'exercice	4 862
	<b>5 223</b>
Affectation	
Dividendes	762
Report à nouveau	4 461
	<b>5 223</b>

(article 36 des statuts)

### ■ Répartition des bénéfices

Sur les bénéfices nets établis à chaque inventaire, diminués le cas échéant des pertes antérieures, il est d'abord prélevé :

- ▶ 5 % au moins pour constituer le fonds de réserve légale, prélèvement qui cessera d'être obligatoire lorsque ledit fonds aura atteint le dixième du capital, mais reprendra son cours si, pour une cause quelconque, cette quotité n'est plus atteinte ;
- ▶ et toutes sommes à porter en réserve en application de la loi.

Le solde, augmenté des reports bénéficiaires, constitue le bénéfice distribuable sur lequel sont prélevées :

- ▶ la somme nécessaire pour servir aux actionnaires, à titre de premier dividende, un intérêt de 6 % l'an sur le montant libéré et non remboursé de leurs actions, sans qu'en cas d'insuffisance des bénéfices d'un exercice pour effectuer ce paiement, il puisse être fait un prélèvement sur les résultats des exercices ultérieurs ;
- ▶ les sommes que l'Assemblée, sur la proposition du Directoire, décide d'affecter à tous comptes de réserve ou de prévoyance et même à un compte d'amortissement du capital ou de reporter à nouveau.

L'excédent est réparti entre toutes les actions.

Les réserves dont l'assemblée à la disposition pourront être employées, sur sa décision, pour payer un dividende aux actions. En ce cas, la décision indiquera expressément les postes sur lesquels les prélèvements sont effectués.

L'Assemblée Générale statuant sur les comptes de l'exercice aura la faculté d'accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution ou des acomptes sur dividendes, une option entre le paiement du dividende ou des acomptes sur dividendes en numéraire ou en actions.

L'Assemblée Générale Extraordinaire peut, au moyen de bénéfices ou de réserves autres que la réserve légale, décider l'amortissement intégral ou partiel des actions qui perdront, à due concurrence, le droit au premier dividende et au remboursement de leur valeur nominale. Les actions intégralement amorties sont dites actions de jouissance.

L'Assemblée Générale des actionnaires peut aussi, dans les conditions fixées par la loi, décider la conversion en actions de capital des actions intégralement ou partiellement amorties.

Les comptes de réserve et d'amortissement ne produisent aucun intérêt, sauf décision contraire de l'assemblée annuelle.

### ■ Tableau de variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2006 avant affectation des résultats		19 090
Résultat de l'exercice 2006		485
Distribution de dividendes		(726)

#### Capitaux propres après affectation de résultat 18 849

Variation au cours de l'exercice		
Variation du capital social		
Variation des primes, réserves report à nouveau (*)		4
Variation des provisions règlementées		(10)

#### Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2007 avant Assemblée Générale 18 843

Résultat de l'exercice 2007		4 862
-----------------------------	--	-------

#### Capitaux propres à la clôture de l'exercice 2007 avant répartition 23 705

(\*) Le dividende 2007 non versé sur les actions d'auto-détention soit 4 millions d'euros est comptabilisé en report à nouveau.

## NOTE 7

### Provisions

(en millions d'euros)	Au 1 <sup>er</sup> janvier 2007	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice		Au 31 décembre 2007
			Utilisées	Non utilisées	
Provision pour investissement et amortissement dérogatoires	33	1	(10)		24
<b>Provisions pour risques et charges</b>					
Perte de change	-	-			-
Engagement de retraite	16	-		(3)	13
Autres	356	12	(2)	(105)	261
<b>Provisions pour dépréciation</b>					
Sur immobilisations incorp. et financières	561	616	(4)	(135)	1 038
Créances	83	14	-		97
Autres (VMP)	27	83	-	23	133
<b>Total</b>	<b>1 076</b>	<b>726</b>	<b>(16)</b>	<b>(220)</b>	<b>1 566</b>
<b>Analyse</b>					
Exploitation	106	15	(2)	(3)	116
Financier	777	124	-	(135)	766
Exceptionnel	193	587	(14)	(82)	684
<b>Total</b>	<b>1 076</b>	<b>726</b>	<b>(16)</b>	<b>(220)</b>	<b>1 566</b>

## NOTE 8

### Variation des dettes financières

#### ■ Nature des dettes

(en millions d'euros)	2006	Augmentations	Remboursements	2007	dont intérêts courus
Emprunts obligataires	7 960	1 705	1 451	8 214	143
Emprunts auprès des établissements de crédits	6 600	17 943	22 073	2 470	2
Emprunts et dettes financières diverses	1	6 863	6 854	10	
<b>TOTAL</b>	<b>14 561</b>	<b>26 511</b>	<b>30 378</b>	<b>10 694</b>	<b>143</b>

En 2007, la diminution des emprunts auprès des établissements de crédit et l'augmentation des comptes courants intragroupes, comptabilisés en dettes diverses, s'expliquent principalement par le remplacement d'une ligne d'emprunt intragroupe par un compte courant intragroupe.

### État des échéances des dettes à la clôture de l'exercice avant répartition

#### ■ Nature des dettes

(en millions d'euros)	Montant	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires	8 214	1 398	4 116	2 700
Emprunts auprès des établissements de crédits	2 470	1 682	788	-
Emprunts et dettes financières diverses	10	10	-	-
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	263	263	-	-
Dettes fiscales et sociales	19	19	-	-
Autres dettes diverses	5 053	5 053	-	-
<b>TOTAL</b>	<b>16 029</b>	<b>8 425</b>	<b>4 904</b>	<b>2 700</b>

NOTE 9

Détail des comptes concernant les entreprises liées

Actif		Passif	
Immobilisations financières	24 055	Dettes financières	901
Créances	901	Dettes d'exploitation	791
		Dettes diverses	4 478
<b>Total actif</b>	<b>24 956</b>	<b>Total passif</b>	<b>6 170</b>

Charges		Produits	
Charges d'exploitation	(353)	Produits d'exploitation	393
Charges financières	(309)	Produits financiers	888
		Impôts sur les bénéfices	141
<b>Total charges</b>	<b>(661)</b>	<b>Total produits</b>	<b>1 422</b>

NOTE 10

■ Engagements donnés

(en millions d'euros)	Montant de la garantie	dont entreprises liées
Avals, cautions et garanties	1 839	
Reversement des déficits fiscaux liés à l'intégration fiscale	269	269
<b>TOTAL</b>	<b>2 108</b>	<b>269</b>

■ Engagements reçus

Facilités à options multiples	3 000	
Autres	236	236
<b>TOTAL</b>	<b>3 236</b>	<b>236</b>

Instruments financiers

■ Encours moyen par année des instruments dérivés au 31/12/2007

(en millions d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012	> 5 ans
<b>Carrefour paie fixe (swap de taux d'intérêt)</b>						
Euribor/taux fixe trimestriel E/360	787	780	493	1 250	1 250	1 250
Taux moyen pondéré	3,72 %	3,73 %	3,84 %	4,73 %	4,73 %	4,73 %
<b>Carrefour paie fixe (« forward rate agreement »)</b>						
Euribor/taux fixe trimestriel E/360						
Taux moyen pondéré						
<b>Carrefour paie variable (swap de taux d'intérêt)</b>						
Euribor/taux fixe	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250	1 250
<b>Variable/variable (swap de taux d'intérêt)</b>						
Euribor/Euribor	20	20	20	20		
<b>Swap de devises</b>						
Carrefour paie Euribor/CHF fixe						
Carrefour paie Euribor/GBP fixe	796	796	796	796	768	
Carrefour paie Euribor/JPY fixe	43					
<b>Achats de caps</b>						
Encours moyen	5 120	3 537	1 021			
Prix d'exercice	0	0	0			
Prime moyenne pondérée	-0,20 %	-0,20 %	-0,20 %			
<b>Achats de floors</b>						
Encours moyen	5 000	3 750	542			
Prix d'exercice	0	0	0			
Prime moyenne pondérée	-0,20 %	-0,20 %	-0,20 %			

## ■ Encours notionnel d'instruments dérivés à la clôture classés par maturité

(en millions d'euros)	31/12/07	- d'un an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans	31/12/06	- d'un an	de 1 à 5 ans	+ de 5 ans
<b>Carrefour paie fixe (swap de taux d'intérêt)</b>								
Euribor/taux fixe trimestriel E/360 taux moyen pondéré	2 130	100	780	1 250	1 180	300	880	
<b>Carrefour paie variable (swap d'émission)</b>								
Euribor/taux fixe	2 500		1 250	1 250				
<b>Variable/variable (swap d'émission)</b>								
Euribor/Euribor	20		20		143	123	20	
<b>Swap de devises</b>								
Carrefour paie Euribor/CHF fixe					162	162		
Carrefour paie Euribor/GBP fixe	796		796		796			796
Carrefour paie Euribor/JPY fixe	50	50			50		50	
Carrefour paie JPY fixe/Euribor					50	50		
<b>Achats de caps</b>								
Encours moyen Prix d'exercice Prime moyenne pondérée	11 040	6 295	4 745		3 996	2 996	1 000	
<b>Achats de floors</b>								
Encours moyen Prix d'exercice Prime moyenne pondérée	7 000	2 500	4 500		5 000	1 000	4 000	

Note 11

**Effectif**

**Effectif moyen**

Cadres	11
Agents de maîtrise et techniciens	
Employés	
	<b>11</b>

Les membres du personnel de Carrefour bénéficient d'un accord de participation ainsi que d'un accord d'intéressement.

Les accords de participation et d'intéressement s'adressent à tous les salariés ayant au moins trois mois d'ancienneté au sein du groupe Carrefour.

Les montants d'intéressement et de participation sont les suivants :

(en euros)	2007	2006	2005	2004	2003
Intéressement payé et placé au titre de l'année N-1	32 115			79 541	120 376
Participation placée au titre de l'année N-1	87 977	100 955	117 822	139 992	122 838

La rémunération des mandataires sociaux est détaillée dans le rapport de gestion.

Droits individuels à la formation :

Le volume d'heures de formation cumulé au 31/12/2007 s'élève à 814 heures.

Aucune demande de formation au titre de ces droits acquis n'a été enregistrée au cours de l'année 2007.

Note 12

**Impôt**

Carrefour a opté pour le régime d'intégration fiscale avec ses filiales :

ACTIS, ALODIS, AMIDIS ET CIE, BEARBULL, BOEDIM, BOMEDIS (Ex COVIAM 14), CACI, CARAUTOROUTES, CARFUEL, CARREFOUR ADMINISTRATIF FRANCE, CARREFOUR ASSISTANCE A DOMICILE, CARREFOUR AUTOROUTES (Ex COVICAR 6), CARREFOUR EUROPE, CARREFOUR FORMATION HYPERMARCHES FCE, CARREFOUR FRANCE, CARREFOUR HYPERMARCHÉ (Ex COVICAR 5), CARREFOUR HYPERMARCHES FRANCE, CARREFOUR IMPORT, CARREFOUR INTERACTIVE (Ex COVICAR 11), CARREFOUR MANAGEMENT, CARREFOUR MARCHANDISES INTERNATIONALES, CARREFOUR MOBILIER HYPERMARCHES FCE, CARREFOUR PROPERTY, CARREFOUR SERVICE CLIENTS, CARREFOUR STATIONS SERVICE (EX PARIDIS 75), CARREFOUR SYSTEMES D'INFORMATION, CARREFOUR VACANCES, CASCH, CASMF, CATTEAU, CHRISTING, CM

SUPERMARCHES SUD EST, COMODOR (Ex COVIAM 13), COMPTOIRS MODERNES, CONTINENT 2001, COPLAM (Ex COVIAM 16), COSG (Ex CRFP5), COVIAM 10, COVIAM 11, COVIAM 8, COVIAM 9, COVICAR 12, COVICAR 13, COVICAR 14, COVICAR 2, COVICAR 9, COVOLOG 2, COVIMMO, COVIPRODIM 3, COVIRO 3, COVIRO 4, COVOBA, CRFP 10, CRFP 11, CRFP 13, CRFP 4, CRFP 8, CSF, DAUPHINOISE DE PARTICIPATIONS, EQUIDIS (Ex COVIAM 15), ERTECO, ETADIS (EX COVIPRODIM 2), EUROMARCHE, FECAMPOISE DE SUPERMARCHES, FINIFAC, FORUM DEVELOPPEMENT, GENEDIS, HOFIDIS II, HYPARLO FRANCE (Ex CRFP 7), HYPARLO SA, IMMOBILIERE CARREFOUR, IMMODIS, IMMO-INVEST, INTERDIS, LA CIOTAT DISTRIBUTION, LOGIDIS, LOGIDIS COMPTOIRS MODERNES, MAISON JOHANES BOUBEE, MONTELMAR DISTRIBUTION (Ex COVICAR 7), OGALIM, OOSHOP, PERPIGNAN DISTRIBUTION, PRM, PRODIM, PROFIDIS, RIOM DISTRIBUTION (EXCOVICAR10), SOVAL, S2MI, SEPTENDIS (Ex COVIAM 12), SES 1 (Ex COVIAM 7), SET, SISP, SODISOR, SOFINEDIS, TOURANGELLE DE PARTICIPATIONS,

## Information sur la situation fiscale différée ou latente

Décalages certains ou éventuels	Variation des impôts différés ou latents				31/12/2007	
	31/12/2006		Variations		Actif	Passif
	Actif	Passif	Actif	Passif		
<b>1 - Provisions réglementées</b>						
- Amortissement dérogatoires		11		(3)		8
<b>2 - Charges non déductibles temporairement</b>						
- Provisions pour retraite	6		(2)		4	
- Provisions pour dépréciation des créances	4		14		18	
- Provisions pour dépréciation des titres	3		(3)			
- Provisions pour risques et charges	2		3		5	
- Autres	6		1		7	
<b>3 - Produits non taxables temporairement</b>						
- Plus value de fusion et d'apport différés		272		75		347
<b>TOTAL</b>	<b>21</b>	<b>283</b>	<b>13</b>	<b>72</b>	<b>34</b>	<b>355</b>

(en millions d'euros)	Avant impôt	Impôt correspondant	Après impôt
Résultat avant éléments exceptionnels et participation	376	210	586
Résultat exceptionnel	4 071	(2)	4 069
Participation des salariés			-
Économie d'impôt liée à l'intégration fiscale		207	207
<b>Résultat comptable</b>	<b>4 447</b>	<b>415</b>	<b>4 862</b>

NOTE 13

Résultat de la société au cours des cinq derniers exercices

(en millions d'euros)	2007	2006	2005	2004	2003
<b>I - Capital en fin d'exercice</b>					
Capital social	1 762	1 762	1 762	1 763	1 790
Primes d'émission et de fusion	15 953	15 953	15 953	15 909	16 254
Nombre d'actions ordinaires existantes	704 902 716	704 902 716	704 902 716	705 119 550	716 142 383
<b>II - Opérations et résultats de l'exercice</b>					
Résultat avant impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	4 960	272	145	498	2 096
Impôt sur les bénéfices	415	293	354	337	396
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôt, participation des salariés et dotation nette aux amortissements et provisions	4 862	485	745	(332)	2 073
Résultat distribué <sup>(1)</sup>	762	726	705	663	525
<b>III - Résultat par action</b>					
Résultat après impôt, participation des salariés, mais avant dotation nette aux amortissements et provisions	7,63	0,80	0,71	1,18	3,48
Résultat après impôt, participation des salariés, et dotation nette aux amortissements et provisions	6,90	0,69	1,06	(0,47)	2,89
Dividende net attribué à chaque action <sup>(1)</sup>	1,08	1,03	1,00	0,94	0,74
<b>IV - Personnel</b>					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	11	11	11	16	16
Montant de la masse salariale de l'exercice	10	10	19	20	22
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, œuvre sociales)	2	2	7	14	19

(1) Sous réserve de l'approbation de l'Assemblée Générale ordinaire.

## NOTE 14

### Filiales et participations

#### ■ Information financière

Certaines informations n'ont pas été fournies en raison du préjudice grave pouvant résulter de leur divulgation

(en millions d'euros)	Capital	Capitaux propres hors capital	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres brute	Valeur comptable des titres nette	Résultat du dernier exercice clos	Prêts et avances consentis par la Société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires HT	Dividendes reçus	Observations
<b>A - Renseignements détaillés</b>											
<b>1. Filiales (% détention du capital &gt; 50 %)</b>											
<b>France</b>											
COMPTOIRS MODERNES	100,21	3 537,99	100,00	2 990,34	2 990,34	606,23					
CARREFOUR FRANCE	1 166,85	4 345,30	98,28	1 529,15	1 529,15	2 505,96				331,72	
HYPARLO FRANCE	254,60	-0,05	100,00	254,61	254,61						
HOFIDIS II	16,03	114,16	100,00	303,34	302,84	2					
PRM	142,12	0,20	100,00	142,53	142,53	92,11					
ERTECO	3,14	860,51	100,00	87,69	87,69	5,61			15		
BOEDIM	66,00	0,80	100,00	67,00	67,00	41,78					
SOFINEDIS	23,43	5,09	70,75	18,01	18,01	0,62			3		
S2P	92,22	305,40	59,99	85,45	85,45	57,11			429	30,33	
CRFP 4	20,17	0,69	100,00	20,52	20,52	0,84					
ALODIS	16,78	155,81	100,00	17,69	17,69	57,62			2	8,46	
<b>TOTAL</b>				<b>5 516,32</b>	<b>5 515,81</b>	<b>3 370,37</b>			<b>450</b>	<b>370,51</b>	
<b>Étranger</b>											
CARREFOUR ASIA	14,70	-18,55	100,00	22,95	0,00						
CARREFOUR NEDERLAND	2 269,00	920,54	100,00	3 457,35	3 457,35						
NORTHSHORE PARTICIPATION	6 334,08		100,00	6 334,08	6 334,08						
GMR	8 129,50	64,08	36,18	3 219,64	3 219,64						
CARREFOUR ITALIE	780,00	1 727,49	95,00	1 274,37	1 274,37		1 752				
PT CARREFOUR INDONESIA	32,72	108,10	66,72	100,40	100,40						
NORFIN HOLDER	2,02	4 099,97	55,50	1 904,50	1 904,50						
<b>TOTAL</b>				<b>16 313,30</b>	<b>16 290,35</b>						
<b>2. Participations (10 % &lt; % de détention du capital &lt; 50 %)</b>											
<b>France</b>											
CARREFOUR PROPERTY	456,79	126,54	13,64	704,72	353,91	247			109	341,71	
<b>TOTAL</b>				<b>704,72</b>	<b>353,91</b>	<b>247</b>			<b>109</b>	<b>341,71</b>	
<b>Étranger</b>											
CARREFOUR MARINOPOULOS	271,17	83,05	21,44	34,58	34,58						
<b>TOTAL</b>				<b>34,58</b>	<b>34,58</b>						
<b>B - Renseignements globaux</b>											
<b>1. Autres filiales</b>											
<b>France</b>				<b>67,53</b>	<b>67,53</b>					<b>2,61</b>	
<b>Étranger</b>				<b>36,11</b>	<b>17,22</b>						
<b>2. Autres Participations</b>											
<b>France</b>				<b>15,94</b>	<b>15,93</b>					<b>21,48</b>	
<b>Étranger</b>				<b>74,13</b>	<b>16,85</b>					<b>0,90</b>	
<b>C - Renseignements globaux sur les titres</b>											
<b>Filiales françaises (ensemble)</b>				<b>5 583,84</b>	<b>5 583,34</b>					<b>373,12</b>	
<b>Filiales étrangères (ensemble)</b>				<b>16 349,40</b>	<b>16 307,57</b>						
<b>Participations dans les sociétés françaises (ensemble)</b>				<b>720,67</b>	<b>369,84</b>					<b>363,19</b>	
<b>Participations dans les sociétés étrangères (ensemble)</b>				<b>108,71</b>	<b>51,44</b>					<b>0,90</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				<b>22 762,62</b>	<b>22 312,18</b>					<b>737,21</b>	